

Décret n° 98 - 313 du 2 Septembre 1998
portant nominations au ministère de la fonction
publique et des réformes administratives.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu l'Acte Fondamental ;

Vu le décret n° 98-80 du 25 février 1998 portant attributions et organisation de la direction générale de la fonction publique ;

Vu le décret n° 98-81 du 25 février 1998 portant attributions et organisation de la direction générale des réformes administratives ;

Vu le décret n° 98-82 du 25 février 1998 portant attributions et organisation du ministère de la fonction publique et des réformes administratives ;

Vu le décret n° 82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n° 92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n° 002-97 du 2 novembre 1997 tel que modifié par le décret n° 98-5 du 20 janvier 1998 portant nomination des membres du Gouvernement.

DECRETE :

Article premier.- Les agents de l'Etat désignés ci-dessous sont nommés ainsi qu'il suit :

A - CABINET :

Directeur de l'informatique : M. MAFOUTA Adam Victor

B - DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE :

1. Directeur de la prévision et de la maîtrise des effectifs : M. LENGOUA Pierre

2. Directeur de la gestion des carrières administratives : M. OBAMI Emmanuel

3. Directeur des affaires juridiques : M. MOUSSIENGO Gabriel

4. Directeur de la formation continue : M. OLEA Christophe

5. Directeur administratif et financier : M. BOUYA Pierre

C- DIRECTION GENERALE DES REFORMES ADMINISTRATIVES :

**1. Directeur de l'équipement et de la modernisation administrative :
M. MADZOU Michel**

**2. Directrice de la restructuration administrative :
Mme EDZIO, née Brigitte BEMBA**

Article 2 .- Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3 .- Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressés, sera enregistré, inséré au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à Brazzaville, le 2 Septembre 1998

Le Général d'Armée Denis SASSOU-NGUESSO.-

Par le Président de la République,

La ministre de la fonction publique
et des réformes administratives,

Jeanne DAMBENDZET

Le ministre des finances
et du budget,

Mathias DZON